

APPEL À CANDIDATURE

PRIX RECHERCHE ET INNOVATION 2019

DE LA PLATEFORME D'EXPERTISE MALADIES RARES PARIS-SUD

La Plateforme d'expertise maladies rares des Hôpitaux universitaires Paris- Sud de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris (AP-HP) regroupe les centres de référence qui organisent le réseau de soin autour de différentes pathologies rares, les laboratoires de diagnostic et les unités de recherche du groupe hospitalier ainsi que les associations de patients concernées.

Elle réunit de nombreux acteurs dans un but de collaboration et de cohésion. Ses objectifs sont :

- améliorer la visibilité des centres de référence maladies rares ;
- soutenir l'innovation diagnostique et thérapeutique et la recherche ;
- renforcer les liens entre les centres de référence et les associations de patients ;
- favoriser l'implémentation des bases de données maladies rares ;
- faciliter les actions médico-sociales dans les centres de référence.

Avec la vocation de valoriser et primer les actions et les travaux innovants menés dans le milieu des maladies rares, la plateforme d'expertise maladies rares Paris-Sud lance son premier appel à candidatures pour les Prix Recherche et Innovation.

En 2019, deux prix, d'une valeur de 1000 € chacun, seront décernés :

- Prix « Soins et sciences humaines et sociales » pour un projet paramédical ou médical
- Prix « Recherche et études cliniques » pour un projet médical

1 - PRIX « SOIN ET SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES »

Le prix « Soins et sciences humaines et sociales » vise à récompenser une action ou un projet, piloté par un professionnel/une équipe paramédicale ou médicale, ayant un impact spécifique sur la prise en charge et l'accompagnement des patients atteints d'une maladie rare. Ces actions doivent permettre une amélioration du quotidien des personnes concernées et de leur entourage, augmenter les connaissances sur l'impact de la maladie en termes de handicap et qualité de vie, favoriser le lien social ou aider au développement de l'éducation thérapeutique du patient.

Le projet peut déjà avoir eu lieu ou être en cours ; toutes les maladies rares de l'enfant et de l'adulte sont concernées. L'appel à candidature est ouvert à toutes les disciplines en sciences humaines et sociales et encourage l'interdisciplinarité des projets.

2 - PRIX « RECHERCHE ET ÉTUDES CLINIQUES »

Le prix « Recherche et études cliniques » récompense toutes recherches ou étude (déjà valorisées ou en cours) qui permettent l'avancement des connaissances dans les maladies rares ou la mise au point de nouvelles techniques prometteuses.

Il sera remis à un médecin ou un chercheur s'étant distingué par l'impact de sa recherche, la qualité scientifique du projet, son originalité et la perspective de résultats à court terme.

LES CRITÈRES DE SELECTION

Les projets seront évalués sur les critères suivants :

- Implication du candidat dans l'action menée
- Impact du projet sur le soin et la prise en charge des patients
- Innovation du projet et capacité d'apporter une réponse à un besoin non satisfait
- Possibilité d'un transfert d'expertise et d'expérience à d'autres pathologies

Le candidat doit exercer ses fonctions au sein des hôpitaux universitaires Paris-Sud (Bicêtre, Paul-Brousse ou Antoine Bécère) ou à la faculté de médecine Paris-Sud.

Une priorité sera donnée aux candidats n'ayant jamais été récompensés.

Pour le prix « Recherche et études cliniques » une limite d'âge pour les candidats est fixée à 45 ans

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature devra être composé de :

- Lettre de présentation du candidat (max 1 page)
- CV du candidat (max 1 page)
- Formulaire de candidature à compléter

CALENDRIER

Le dossier de candidature devra être soumis au plus tard le **1^{er} mai 2019** sur le site <http://maladiesrares-paris-sud.aphp.fr/prix-recherche-innovation-2019>

LE JURY

Le jury sera formé par les membres du comité de pilotage de la Plateforme d'expertise maladies rares Paris-Sud (constitué par des représentants de l'équipe Plateforme, des coordinateurs des centres de référence et de compétence affiliés, des laboratoires collaborateurs et de la Direction du groupe hospitalier Paris-Sud), ainsi que deux représentants paramédicaux.

LA REMISE DES PRIX

Les prix Recherche et Innovation de la Plateforme d'expertise maladies rares Paris-Sud seront remis lors d'un événement organisé par la Plateforme.

Les deux prix, de 1000 € chacun, seront versés à l'équipe du candidat.

Pour toute demande d'informations complémentaires, vous pouvez écrire un courriel à l'adresse secretariat.maladiesrares@aphp.fr